

Boyer, R., 2020, *Les capitalismes à l'épreuve de la pandémie*, La Découverte

Bonjour, mes notes de lecture sont organisées ainsi :

1. Pour la communauté : intérêt général de cette lecture
2. Contexte de lecture et éléments sur l'auteur
3. Dynamique de l'ouvrage
4. Points intéressants et proximité ; points intéressants et communications organisationnelles

En guise d'avertissement : ceux qui « suivent » mes notes de lecture auront repéré leur mode « engagé ». Un aspect de cet engagement est le choix d'ouvrages récents, inscrits dans le champ large des SHS. Un autre aspect est que, cherchant à « mettre en culture », je cherche à rapprocher et/ou différencier les approches de ces ouvrages, j'installe des « échos » ; la question ouverte est « dans le champ des communications organisationnelles que faisons nous d'autres disciplines que nous prenons parfois comme un contexte, ou à qui nous empruntons tel ou tel concept, ou dont les analyses nous sont précieuses ? ».

1 : L'intérêt de cet ouvrage pour les chercheurs d'Org&Co

Un ouvrage facile à lire ; une réflexion d'une grande actualité...

Pour ceux qui se sont intéressés à la proposition de colloque à Mons 2021 « Le monde d'après au prisme des communications organisationnelles » et qui ont cherché à prendre la mesure de ce que pouvait vouloir dire « le monde d'après » au fur et à mesure des confinements : l'ouvrage donne aussi à penser des aires géopolitiques et des « moments ». Ici une manière de comprendre des évolutions (économie politique et socio-économie) et d'imaginer des futurs : un appui sur la théorie des régimes d'accumulation ouvrant à plusieurs capitalismes.

Pour ceux qui s'interrogent sur la diversité des capitalismes et qui cherchent à penser la co-existence de multiples capitalismes, notamment alors que l'un devient « invasif » : le capitalisme transnational des plateformes.

Dès lors on retrouvera des questions ouvertes avec Antonio Casilli : si les capitalismes reposent tous sur une exploitation du travail (visible ou non, les données étant elles-mêmes liées au travail des internautes et de tous ceux qui « brutifient les données » (Denis 2018) ou les « requalifient » (Casilli 2019)), nombreuses sont les formes de travail et les modes d'organisation managée dans les différents régimes d'accumulation. A nous aussi d'en prendre compte et de chercher à les qualifier.

Et... cet ouvrage peut aussi, pour les humains situés que nous sommes, alimenter nos visions de notre monde économique, de ses incertitudes et de ses aléas, en restant éveillés, et contribuer à nous situer dans des discussions actuelles, comme : « Assiste-t-on à un retour de l'Etat » -voir l'article d'Ulrike Lepont, *Le Monde* 11-12/04/2021 : pour elle c'est un autre type d'Etat « investisseur »- ; un article de la même source et du même jour de Thomas Belaich et Eric Monnet analyse de la gestion des aides de l'Etat investisseur.

Utile aussi pour ceux qui profiteront de cette publication pour aller voir de plus près ce qu'est la « théorie de la régulation »... et reprendre la question des « conventions ».

2 : Pour présenter l'auteur

Je suis mal placé pour présenter l'auteur, que d'autres à Org&Co ont suivi avec toute l'Ecole de la régulation. Pour ceux qui ont du mal à distinguer l'Ecole de la régulation (Boyer, Aglietta¹, Lipietz, Saillard...) et l'économie des conventions (Favereau, Orléan, Thévenot...), c'est que le moment de mise en lumière des « socio-économies » (1985-1995) les a rapprochés ; sur ce point on peut lire les courtes pages du chapitre « De la régulation aux conventions » de François Dosse, dans *L'empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, La Découverte, 1995. Plus récemment, dans *Economie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*, publié chez La Découverte en 2015, de R.Boyer, la quatrième de couverture dit de ce manuel : « Lors de sa création, dans les années 1970, elle -La théorie de la régulation- a emprunté à Marx l'analyse de la dynamique du capitalisme, à l'Ecole des Annales –Braudel- la nécessité d'une mise en perspective historique longue, aux post-Keynésiens les outils de la macroéconomie. (...) Aujourd'hui, sous l'hypothèse fondatrice du rôle déterminant des institutions et de leur architecture, elle est une économie politique ».

R.Boyer fait partie de toutes ces voix qui se sont fait entendre dans les pages « idées » du *Monde*, dès le début de la pandémie. Lui (samedi 26 mars 2020) signalait un papier intitulé « L'épidémie adresse un redoutable avertissement aux économistes », *Le Monde* proposant en synthèse « Le chercheur considère que le salut ne viendra pas d'un retour des marchés à un équilibre évanescent, mais de la coordination des circuits économiques par l'Etat pour traiter l'urgence sanitaire » ; *Le Monde* mettait en valeur la phrase « Penser que le marché connaît la sortie de crise serait une naïveté coupable ».

3 : Dynamique de l'ouvrage

J'ai indiqué plus bas en gras les deux chapitres qui me semblaient, en cas de lecture partielle, les plus intéressants. Le chapitre 6, car c'est là qu'on voit le mieux comment Boyer se décale et joue avec d'autres auteurs qui, eux, visent non à analyser la co-existence de plusieurs régimes d'accumulation et de plusieurs capitalismes mais à montrer les fondements d'un « nouveau capitalisme » (pour ne citer que Moulrier-Boutantg, Fumagalli, Zuboff). Le chapitre 9, car c'est là que l'on repère le mieux le rôle de « conventions » et des « arrangements institutionnels ».

Dans les remerciements, RB parle de cet ouvrage, sorti en octobre 2020, comme une « course poursuite entre les processus déclenchés par l'irruption de la covid-19 et leur intelligibilité par un retour sur l'histoire et la mobilisation de quelques-unes des grandes approches de la socio-économie ». La date de sortie de ce livre est donc importante car les processus ne sont que « déclenchés » ; or, dit la 4^{ème} de couverture « Depuis le début de la crise mondiale de la covid-19, les questionnements sur l'avenir des capitalismes se sont multipliés. Et nombre de voix se sont élevées pour que les 'jours d'après' ne soient plus jamais comme 'ceux d'avant'. Dans le court terme, les pronostics étaient confrontés à une incertitude radicale, invitant à la prudence : il faudra du temps pour démêler l'écheveau des responsabilités et construire d'éventuelles alternatives ».

L'ouvrage construit ainsi sa dynamique :

¹ Aglietta, spécialiste de la monnaie, vient de publier chez Odile Jacob (février 2021) *Le futur de la monnaie*. Voir *Le Monde* 4/04/2021 l'entretien avec les deux auteurs intitulé « La monnaie n'est pas une technique, c'est une institution ».

Introduction : *intéressante car synthétique et présentant bien la dynamique ; du coup je m'appuierai largement sur elle et ses formulations pour présenter chaque chapitre. En Arial Narrow, j'indique des passages plus précis qui peuvent nous intéresser.*

1 : analyser un événement déconcertant 13-30

Commentateurs et acteurs eux-mêmes ont été incapables de trouver les mots : « récession » alors qu'il y avait une décision politique et administrative d'arrêt de toutes les activités non nécessaires à la lutte contre la pandémie et à la vie quotidienne !? Des adjectifs « sans précédent », « la plus grande crise depuis un siècle », alors que les pandémies ont à chaque fois posé des problèmes qui dépassaient les connaissances scientifiques de l'époque et la capacité d'action des autorités politiques ; or...

2 : Pandémies, économies et changement institutionnel 31-46

Avec la succession des pandémies, un certain nombre de régularités régissent les relations entre médecine, économie, pouvoir politique et religion ; et... certaines pandémies ont été vecteurs d'innovation conduisant à de nouveaux régimes socio-économiques.

42-44 Le coronavirus va aggraver les inégalités, surtout dans les capitalismes dominés par le principe de concurrence

3 : Le temps de l'incertitude radicale 46-60

Les autorités ont dû prendre des décisions de longue portée face à une incertitude radicale portant sur les caractéristiques de ce nouveau virus : sa propagation, ses mécanismes, ses antidotes, de possibles vaccins. Adieu au calcul rationnel, et il en résulte un mimétisme général... Et, en matière de responsabilité, les citoyens lésés pourront-ils porter plainte contre l'administration de la santé ou même les politiques ?

4 : De l'urgence au « trilemne » santé, économie, libertés 61-82

En France l'apport massif de l'Etat rompt avec le projet de retour à l'équilibre des finances publiques, changement de doctrine gouvernementale sous l'impératif de santé publique, urgence, si ce n'est panique. 67 On commence par « le dilemme entre santé publique et pertes économiques ». Mais cela dure... et la vie humaine, qui semblait n'avoir aucun prix, a un coût. D'où des « arbitrages » et, pour compliquer, nombre de citoyens craignent que les lois d'urgence sanitaire ne soient qu'une étape de réduction des libertés et droits individuels, menace renforcée par la centralisation des informations individuelles à des fins de suivi des épidémies d'où un « trilemne » (santé/économie/libertés). 79 : les deux conditions d'une sortie de crise.

5 : Un mode de développement émergent centré sur la santé, l'éducation et la culture ? 83-94

La prise de conscience de la fragilité humaine pourrait marquer une inflexion durable dans les priorités que se donne la société, notamment pour celles qui ont « vaincu la pauvreté ». 85 Ce qui n'était qu'un coût devient un actif vital. Ne désigne-t-on pas ici en creux un mode de développement « anthropogénétique » fondé sur la production de l'homme par le travail humain ? 92 Les héros du coronavirus seront-ils reconnus comme acteurs collectifs d'un nouveau régime socio-économique ?

6 : Accélération et dialectique du capitalisme transnational de plateforme et des capitalismes d'Etat 95-118

Mais la Covid-19 ne fait pas table rase. Certes un certain nombre de comportements ont changé (1 : la structure de la consommation a enregistré les risques de face à face ; 2 : le travail s'est numérisé ; 3 : la mobilité internationale des personnes a été durablement entravée ; 4 : les chaînes de valeur à l'échelle internationale ne sortiront pas indemnes des efforts de reconquête d'une certaine souveraineté nationale pour des biens jugés stratégiques. Donc, les modes de régulation vont être transformés, avec peu de chances de retour au passé.

Or la covid-19 a accéléré deux tendances observées depuis la décennie 2010 : après tâtonnements, un puissant capitalisme de plateforme, centré sur l'exploitation de l'information sous toutes ses formes est quasi devenu transnational ; dans la crise sanitaire il a montré sa puissance et devenu « invasif ». Mais il a suscité sa contrepartie dialectique : une myriade de capitalismes à impulsion étatique de divers types. Donc, alors que beaucoup d'observateurs anticipent une concurrence entre toute une gamme de nouveaux mondes, s'affirme la domination de capitalismes qui se sont constitués dans les années 2000.

7 : Vers la dislocation des relations internationales ? 119-136

Alors, comment des régimes aussi opposés peuvent-ils coexister ? Leur interaction met en péril la viabilité des relations internationales. Risques des interactions stratégiques USA/Chine. 130 Le coronavirus accélère la transformation des relations entre l'international et le national

8 : Vers la fin de l'euro ? 137-147

Mais aussi risque politique d'un éclatement de l'euro même si en mai 2020 la commission européenne avec sa relance a ajouté un principe de solidarité à celui de concurrence sur un marché unique.

9 : Les sorties de crise : réencastrier économie, société et politique 147-176

Les économistes, armés pour conseiller une économie de marché sont en difficulté car : l'arrêt de l'économie a mis à mal (149) la plupart des arrangements institutionnels et des règles qui assuraient, sans qu'on

en prenne conscience, une coordination efficace : la sécurité sanitaire, la confiance dans les autorités publiques, la prévisibilité des marchés, les complémentarités sectorielles, la synchronisation des temps sociaux –école, transport, travail, loisir-, un cadre juridique qui définit les responsabilités en situation d’incertitude radicale. Autant de variables qui dépassent le seul champ économique. 152 Les limites des politiques traditionnelles face à une extrême hétérogénéité sectorielle et géographique. La pandémie a aussi mis en évidence comment la croyance en la vertu des marchés a progressivement débilite les compétences et capacités d’action collective, en particulier via l’Etat central et les entités locales. 167 L’ampleur des déficits publics compromet-elle la soutenabilité des régimes émergents ? 171 Les chances des divers régimes émergents : un pronostic.

Conclusion : l’avenir reste ouvert 177-186

177 : La pandémie, analyseur et accélérateur des transformations des capitalismes. 181 Finance, économie et santé : une inversion des hiérarchies et des temporalités ? 185 Un exercice d’économie-politique fiction.

4 : Points intéressants et communications organisationnelles

4.1 Quelques concepts qui signent la particularité de l’approche de l’Economie de la régulation.

En préalable, je voudrai revenir sur le jeu des concepts mis au travail ici et de manière plus large dans la Théorie de la régulation. Je ne peux m’aventurer à faire une synthèse d’une approche que je n’ai pas empruntée dans mes recherches, juste pointer des concepts clefs pour une « mise en culture »². Pour cela je m’appuie sur un ouvrage précédent de R.Boyer (Boyer, R., 2015, *Economie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*, La Découverte. Cet ouvrage a été pensé comme un manuel et vise à comprendre la divergence des politiques et des trajectoires en réponse à la crise de 2008 (vous vous souvenez, les subprimes, Lehman-Brothers...)).

Capitalismes : la question centrale qui distingue la théorie de la régulation par rapport aux autres approches institutionnalistes est « comment émergent de nouvelles régulations et quelles sont les processus qui assurent le passage d’une forme de capitalisme à une autre ? ». De fait, l’économie de marché, le fait que des sujets marchands se fassent concurrence ne suffit pas à caractériser le capitalisme qui met en œuvre un rapport social bien différent : un rapport de production en vertu duquel les salariés se soumettent à l’autorité de l’entrepreneur et/ou des managers auxquels ils délèguent la gestion, moyennant le paiement d’un salaire : subordination et soumission hiérarchique. « L’intérêt de la notion de capitalisme est de souligner comment l’interaction du rapport de concurrence et du rapport de production salarié met en mouvement un renversement de perspectives par rapport à une économie seulement marchande ». Dans le capitalisme c’est la loi d’accumulation du capital qui prévaut, « la production de marchandise n’étant alors qu’une phase transitoire d’un circuit du capital comme valeur se mettant en valeur (Marx, 1890) ».

Variété des **régimes d’accumulation** (voir le chapitre 3 du manuel). C’est une approche d’histoire longue qui amène à distinguer quatre régimes d’accumulation (à dominante « extensive » si une configuration productive est étendue sans changement majeur des techniques de production, ou « intensive » quand l’organisation productive est en permanence transformée pour dégager des gains de productivité ; mais aussi en lien avec les caractéristiques de la demande : quand le mode de consommation, y compris celui des salariés, est peu intégré à la production manufacturière gouvernée par le capitalisme ou, plus tard, quand le mode de vie des salariés est lui-même transformé au point de dépendre de plus en plus de la production assurée par le secteur capitaliste (p.60-62).

² Je remercie d’avance ceux qui sont plus familiers que moi de cette théorie et de leur intérêt pour les « communications organisationnelles » de me signaler les biais de mon interprétation et me proposer des rectifications.

Ces régimes d'accumulation ont aussi des « **institutions** cachées » ; (tableau p.38) (chap 1). (1) La monnaie qui n'est pas qu'un numéraire mais un moyen d'échange et une réserve de valeur. D'où des règles et un régime monétaire et de crédit qui permet la décentralisation des transactions ; (2) Les formes de la concurrence diffèrent de la concurrence parfaite du fait de comportements stratégiques des agents ; (3) Le travail étant transaction marchande puis relation de subordination, le contrat de travail est inséré dans un réseau d'institutions définissant le rapport salarial ³ ; (4) Une autorité externe au marché est requise pour gérer la monnaie, la concurrence, les biens publics d'où des configurations des relations Etats/Economie ; (5) Comme tout Etat n'est souverain que sur un territoire délimité, des modalités d'insertion dans le régime international existent.

Je note que ces institutions sont donc nombreuses et que l'Economie de la régulation vise à comprendre leurs dynamiques. Si, « dans un premier temps », « la configuration institutionnelle façonne un mode de développement qui procure stabilité et prévisibilité aux acteurs tant économiques que politiques » au fur et à mesure que mûrit ce mode de développement se propagent des tensions (280).

Dans l'approche conventionnaliste et régulationniste, la fonction d'une institution est de permettre la **coordination des agents**. Les **conventions** (119) sont un ensemble d'anticipations et de comportements se renforçant mutuellement, émergeant d'une série d'interactions décentralisées. Les origines des conventions sont une mémoire perdue, du coup les conventions apparaissent comme « naturelles ». Des stratégies de changement ouvrent à des changements institutionnels pour des acteurs porteurs de nouvelles conventions, dépassant leur individualisme et se concertant pour coordonner leurs stratégies de changement. Boyer distingue trois exemples de stratégie : « *l'invasion* » (ex : les multinationales japonaises de l'automobile amenant une modification du rapport salarial jusqu'en Amérique) ; « *la traduction* », ménageant une passerelle entre l'ancienne convention et la nouvelle (ex : modifications du choix d'un régime de change, comme le « serpent monétaire » ; « *le bricolage* », puisant dans le capital cognitif –stock de valeurs, d'idées, de conventions, d'accords passés ou présents- qui forme l'horizon culturel et historique des individus de la population concernée, pour rendre légitime la nouvelle convention –notion de rationalité située- rendant possible une action collective des agents sans concertation explicite (280-284). On voit bien que cet usage du concept de « convention » déborde largement l'usage que tel ou tel d'entre nous – j'en suis...- faisons en citant l'article fondateur de Laurent Thévenot sur les « Investissements de forme » (Thévenot, 1985).

J'espère dès lors avoir fait comprendre le pluriel de « capitalismes » et les questions posées sur les formes de co-existence de ces capitalismes. Le second point qui ajoute à une économie politique une socio-économie est précisément l'analyse des « institutions » et des transformations des conventions. Ici avec la pandémie, « le confinement a érodé les arrangements et conventions qui soutenaient le mode de régulation » (titre du passage p.149-152). Boyer prend deux exemples d'économie politique : ce que peut devenir l'épargne forcée du temps de la pandémie ; et ce que peuvent devenir les relations entre entreprises et leurs fournisseurs, dans des chaînes de valeur auparavant internationales, qui peuvent être

³ Pour ceux qui s'intéressent à l'histoire du travail en « histoire longue », je signale l'ouvrage récent d'Alessandro Stanziani (Stanziani, A., 2020, *Les métamorphoses du travail contraint. Une histoire globale XVIIIe-XIXe siècles*, Sciences Po les Presses) qui renouvelle la perspective des rapports entre travail forcé et « travail libre » : « les deux aires ne cessent de se superposer et de se répondre mutuellement, estime-t-il, dans une seule et même histoire encore inachevée » propose la quatrième de couv. Cela ouvre d'autres perspectives que celles du travail salarié lié aux économies industrielles, et une autre lecture des luttes anti-esclavagistes.

touchées par la faillite de fournisseurs essentiels pour lesquels manque de clients et de rentabilité ont été fatals. Pour Boyer il est dès lors essentiel de mener une analyse « sectorielle » (152-153).

4.2 Arrangements et formes institutionnelles

L'intérêt de l'analyse de Boyer me semble de prendre à la fois en compte les transformations des capitalismes, et dans le jeu international et dans le jeu des Etats nationaux, et les effets transformateurs de la pandémie, dans les différents types de société où s'exercent concurrentiellement plusieurs capitalismes. Ce qui est affecté ce sont des « arrangements » et des « formes institutionnelles », et une sortie de crise suppose une « resynchronisation des temps sociaux (p.156-159).

Il y a de fait des arrangements sectoriels locaux « qui assurent la prise en compte et l'internalisation des externalités positives »⁴. Un exemple sectoriel local : la mise en relation directe des producteurs agricoles et des consommateurs pour surmonter les failles de la distribution ; un exemple national : un ajustement mutuel des sphères d'activités en assurant la sécurité sanitaire et au travail et dans les trajets domicile-travail, ce qui implique le rôle de la puissance publique, notamment pour les services collectifs.

Pour Boyer « une évidence trop souvent oubliée » : les sociétés opèrent grâce à la synchronisation temporelle de toutes les activités ; or, dans le déconfinement, il s'agit d'articuler le temps de l'économie et celui du coronavirus. Dans un moment d'économie politique, Boyer, prenant en compte des analyses comparatives, estime que les différentes manières de faire cette articulation sont une variable discriminante, dans chaque société, du compromis institutionnel « fondateur ». Ainsi les financiers américains –la Bourse- encore en juin 2020 n'ont pas lâché le temps social de la finance et n'ont pas cédé au temps social de la pandémie (avec son lot de chômage) : ils semblaient penser qu'un ou des vaccins étaient en passe d'être trouvés et donc que la crise était surmontée. Boyer n'avait pas encore pu prendre en compte le changement politique que l'administration Biden a mis en place ultérieurement. Dans son introduction, p.17, RB soulignait nombre d'arrangements mis à mal par la pandémie : l'arrêt de l'économie a mis à mal la plupart des arrangements institutionnels et des règles qui assuraient, sans qu'on en prenne conscience, une coordination efficace : la sécurité sanitaire, la confiance dans les autorités publiques, la prévisibilité des marchés, les complémentarités sectorielles, la synchronisation des temps sociaux –école, transport, travail, loisir-, un cadre juridique qui définit les responsabilités en situation d'incertitude radicale. Autant de variables qui dépassent le seul champ économique. Le chapitre 9, notamment les pages 149-154 précise certains de ces arrangements et conventions « érodés », qui soutenaient le mode actuel de régulation.

4.3 Quelles analyses du « capitalisme transnational de plateforme » ?

Le travail de RB est de repérer les modes de développement des différents capitalismes et leurs « chances » de développement en temps de pandémie. Deux types de capitalismes sont en présence : le capitalisme transnational de plateforme, et les capitalismes

⁴ C'est chez Moulier-Boutang (Le Capitalisme cognitif, p.45-57) que j'ai lu la meilleure présentation du rôle des externalités positives. La notion d'externalité correspond à la prise en compte par la théorie économique d'un phénomène exclu par l'économie néo-classique : celui d'interactions multiples hors-marché, qui procurent, en cas d'externalités positives, des gains de productivité (progrès techniques, diffusion de connaissance, installation dans une zone aménagée disposant de réseaux de communication, etc.) ou des réductions des charges (baisse des coûts de transaction par exemple).

d'Etat, nombreux. Le mode de développement « anthropogénétique » qu'il appelle de ses vœux, qui prendrait en compte le travail humain pour l'éducation, la santé et la culture comme valeurs de développement économique n'est pas, loin de là, le plus sûr !

Que dit RB ici du « capitalisme transnational de plateformes » ?

Certes, même s'il récuse le terme de capitalisme cognitif de Moulier-Boutang⁵, il estime que des éléments économiques sont liés à l'économie de la connaissance : ainsi il note que la concentration de la connaissance sur les sociétés et l'abondance des moyens financiers expliquent que quelques-uns des programmes de recherche les plus ambitieux soient le fait des grandes multinationales (la mobilité de demain, la poursuite de la conquête de l'espace, l'humanité augmentée). » (102).

Le capitalisme transnational de plateforme (En 2020 c'est un choc « essentiellement non économique » qui « a fait mûrir un capitalisme transnational de plateforme, bâti sur le rassemblement et le traitement étendu d'une énorme masse d'informations recueillies en temps réel » (99)..., ce sont chez lui les GAFAM (c'est une différence avec Zuboff). Il utilise aussi le terme de capitalisme de l'information et du contrôle (159).

Les caractéristiques qu'il reprend à son compte sont « classiques » (ex : « la maîtrise d'un flux de données en temps réel concernant la mobilité des individus, leurs transactions, leurs préoccupations, leurs fréquentations et leurs orientations (y compris politiques) donne au capitalisme numérique un avantage informationnel sans précédent » (101); le numérique contribue à la dématérialisation du lien social -160-), définition p.100 : « Ces multinationales sont présentes dans le monde entier et prospèrent par l'organisation d'une place de marché numérisée⁶ et surtout la collecte et le traitement de grandes bases de données couvrant la plupart des secteurs d'activité, dont l'exploitation livre des rentabilités sans commune mesure avec celles des secteurs traditionnels qui restent attachés à la transformation de la matière⁷ » et il faudrait une analyse précise pour voir les différences avec les caractérisations les plus partagées. Il reprend le lien avec l'économie financière et boursière qui parient sur elles « Alors qu'en 2000 les espoirs des financiers se portaient sur Microsoft, General electric, Cisco ou intel (secteur de l'équipement des infrastructures), en 2020 ce sont les GAFAM qui soutiennent la remontée des cours boursiers »(110), pointe les transformations du travail (« C'est au sein de ces entreprises que s'organise une nouvelle division internationale du travail sur laquelle les autorités publiques nationales et de l'ONU n'ont que peu de contrôle », 100) ⁸. Il fait une analyse rapide de leur développement (années 2000/2010) et estime qu'« un contrôle numérique et automatisé a remplacé la contrôle panoptique et humain et ouvre la porte à un nouveau taylorisme du 21^{ème} siècle ».

⁵ P.90 : « Il semblerait qu'un capitalisme dominé par la financiarisation (Aglietta et Reberieux 2004, Boyer 2011) cède silencieusement le pas à un capitalisme que l'on a qualifié en introduction d'« anthropogénétique ». Il est sans doute abusif de regrouper les évolutions sous l'égide par exemple d'un unique « capitalisme cognitif » (Moulier-Boutang, 2007), car leurs conséquences en termes de dynamique économique et de reconfigurations sociales sont bien différentes ». Sur le biocapitalisme et le biocapitalisme cognitif, voir ma note de lecture sur Fumagalli 2015.

⁶ Zuboff est plus précise et explicite (voir ma note future sur Zuboff 2019), analysant Google et Facebook comme des capitalismes ayant mis en place des marchés des prévisions, pensés à partir des données personnelles utilisées sans consentement des usagers du net.

⁷ Ici, il me semble que Casilli 2019 propose une analyse plus conséquente en analysant la valorisation propre aux plateformes comme résultant d'avancées en termes de « qualification » (des données), de monétisation (des résultats traités par algorithmes) et automation (contribution des usagers aux améliorations des systèmes automatisés dits d'« Intelligence Artificielle »).

⁸ On notera toutefois qu'il fait référence préférentielle aux plateformes des réseaux sociaux : « ce qui était propre aux réseaux sociaux –l'acceptation d'un usage commercial de données personnelles en contrepartie de services apparemment gratuits- s'étend à l'activité productive et non plus seulement aux loisirs » ; ce n'est qu'une des trois formes du digital labor que décrit Casilli 2019.

Il pose néanmoins que l'économie numérique donne des formes différentes selon les aires géo-politiques. USA, Chine, UE (103-105 : Les Etats-Unis dont le mode de développement garde un cadre d'une société de marché ; la Chine, dont le mode politique consacre plus sûrement une société de surveillance, la finalité de l'économie numérique n'étant pas strictement économique et financière ; l'Union Européenne dont –je reprends ici sa formule- le projet est un contrôle citoyen de l'information conçu comme un bien commun) ; alors qu'il laisse entendre que le développement comme capitalisme et société de surveillance est chinois, dans ses analyses du futur possible, c'est bien de société de surveillance qu'il parle : « un capitalisme transnational de plateformes qui promeut et permet une société de surveillance » (172) ».

L'analyse d'économie politique de RB est que ce capitalisme transnational de plateforme est un mode de développement qui n'a pas été impacté par la pandémie (101), au contraire d'autres modes capitalistes de développement, non seulement celui de secteurs dont la rentabilité a été directement impactée par la « distanciation », qui étaient ordinairement soutenus par les différents capitalismes d'Etat ; « L'insolente santé financière des GAFAM s'oppose à la forte dépendance au crédit des autres entreprises. Les GAFAM ont donc de grandes chances de survivre et de se renforcer à la différence des entreprises dont la rentabilité disparaît si perdure la distanciation sociale. »(101) De telle sorte que le capitalisme transnational de l'information incarne le paradigme productif devenu dominant et il a montré tout son potentiel avec la pandémie » (115).

Cette économie est trop « forte » dans ses moyens de calcul et de prévision de telle sorte que les capitalismes d'Etat ne cherchent pas la concurrencer (au moment où il écrit, RB ne fait pas d'analyse des évolutions trop récentes en Chine à propos des grands du numériques et de la reprise en main politique). Les Etats font même appel à elle pour des services statistiques qu'ils n'ont plus les moyens de faire⁹. RB propose une analyse plus socio-économique : le manque de confiance lié à la consigne « chacun doit se protéger tout en évitant les contacts trop proches » est dévastatrice pour les services qui supposent du face à face. (159) Et, dans une société de défiance comme la France, la gestion de la pandémie a plutôt aggravé les doutes sur l'efficacité voire même la légitimité de décisions. Il estime dès lors que cette perte de confiance dans l'Etat « dont on sait le rôle historique dans la construction de la citoyenneté et d'un capitalisme sui generis » peut compromettre l'efficacité de tout plan de redéploiement de l'économie post-coronavirus (160). Ainsi, les Etats eux-mêmes sont face à une perte de confiance, voire de légitimité dans leurs décisions.

Dès lors cette économie –celle « numérique » du capitalisme transnational de l'information propre aux plateformes- n'est pas désarçonnée par les protectionnismes d'Etat (je pense que Zuboff est plus forte et informée dans son énorme livre sur les luttes politiques et idéologiques menées par les champions du capitalisme de surveillance qui sont pour elle Google et Facebook). « Bref, il se peut que le coronavirus ait plus renforcé le capitalisme transnational de l'information que le pouvoir des Etats. Sauf si des victoires électorales de gouvernements souverainistes s'enchaînent et précipitent un repli nationaliste à même de détruire l'espace mondial ouvert, nécessaire à la viabilité et au succès des GAFAM » (116).

Dès lors conclut Boyer, si l'on suit cette analyse, le mode de développement anthropogénétique peut revêtir la forme d'une société de surveillance, par nature inégalitaire (102).

⁹ Zuboff fait une analyse circonstanciée des rapports étroits entre CIA et Google dès les années 2002.

4.3 : communications organisationnelles et analyses d'économie politique ou de socio-économie

J'aimerais, bien sûr, revenir sur une question importante pour nous : que faire des analyses nombreuses et différenciées d'économie politique et de socio-économie¹⁰ ?

Il me semble que le lien avec l'état du travail est plus simple à faire que celui concernant l'état des organisations. De fait les transformations juridiques en cours concernant le travail sont repérables, et les volontés « générales » du néolibéralisme de produire des transformations (au niveau national de leurs négociations, ou au niveau qui a perdu de son importance des relations internationales) sont repérables et notables –on peut consulter ma note sur Supiot 2015-.

En revanche la multiplicité des modes d'organisation liées aux rentabilités sectorielles des nombreux modes de production en vigueur, régulés par des institutions en termes de modes de régimes d'accumulation, rend fort complexe le travail qui est le nôtre, si on cherche à comprendre les changements des organisations managées et si l'on prend en compte ce en quoi consiste le « travail » dans les activités sectorielles que nous investiguons...

Donc ? Nous n'avons pas fini de travailler les soubassements culturels qui nous ont en partie construits...

Références citées dans cette note de lecture :

Boyer, R., 2015, *Economie politique des capitalismes. Théorie des régulations et des crises*, La Découverte

Casilli, A., 2019, *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic*, Seuil

Denis, J., 2018, *Le travail invisible des données. Eléments pour une sociologie des infrastructures scripturales*. Presses des Mines

Dosse, Fr., 1995, *L'empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, La Découverte

Fumagalli, A., 2015, *La vie mise au travail. Nouvelles formes du capitalisme cognitif*, Eterotopia France/Rhizome

Moulier Boutang, Y., 2007, 2^{ème} Edition, *Le capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation*, Ed.Amsterdam

Stanziani, A., 2020, *Les métamorphoses du travail contraint. Une histoire globale XVIIIe-XIXe siècles*, Sciences Po les Presses

Thévenot, L., 1985, « Les investissements de forme », in Thévenot, L., dir, *Conventions économiques*, CEE/PUF, p.21-71

Zuboff, S., 2020, *L'âge du capitalisme de surveillance. Le combat pour un avenir humain face aux nouvelles frontières du pouvoir*, Zulma Ed

Une série de notes de lecture :

Sherry Turkle en janvier : Turkle, S., 2020, *Les yeux dans les yeux. Le pouvoir de la conversation à l'heure du numérique*, Actes Sud

Alain Supiot en février : Supiot, A., 2015, *La Gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Fayard

¹⁰ En préparant cette note, je tombe sur une présentation d'un ouvrage tout aussi récent Aghion, Ph., Antonin, C., et Bunel, S., 2021, *Le pouvoir de la destruction créatrice*, autre analyse de capitalisme de spécialistes de l'innovation et de la croissance, aboutissement de cinq années de cours au collège de France.

Antonio Casilli en mars : Casilli, A., 2019, *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic*, Seuil

Andrea Fumagalli en avril : Fumagalli, A., 2015, *La vie mise au travail. Nouvelles formes du capitalisme cognitif*, Eterotopia France/Rhizome

Robert Boyer ce mois de mai : Boyer, R., 2020, *Les capitalismes à l'épreuve de la pandémie*, La Découverte.

Juin (à venir) : Soshana Zuboff : Zuboff, S., 2020, *L'âge du capitalisme de surveillance. Le combat pour un avenir humain face aux nouvelles frontières du pouvoir*, Zulma Ed.